

Durabilité



Durabilité

Au-delà de ses exigences de qualité extrêmes, Gremper attache également une grande importance à la durabilité. Ainsi, notre entreprise déploie différentes mesures pour réduire au maximum ses émissions. Elle est parfaitement armée pour une production la plus neutre possible en termes de CO₂, notamment par le biais de l'isolation du bâtiment de production et du récupérateur de chaleur efficace. En 2017, 100% des besoins énergétiques étaient en outre couverts par du courant vert issu de sources durables.

AVANTAGES

- 100% de courant vert issu de sources durables
- Entreprise certifiée FSC – pour la protection de nos forêts et pour un approvisionnement en bois socialement responsable
- Entreprise à impression neutre certifiée par ClimatePartner, ce qui permet de réaliser des économies durables de CO₂
- Production à faible teneur de COV – pour la protection de la couche d'ozone
- Les documents imprimés peuvent être déclarés comme des produits durables

FSC

Le papier provient majoritairement de la cellulose de nos peuplements forestiers. Il importe d'autant plus de pratiquer une gestion responsable des forêts dont viennent ces arbres. FSC renvoie à l'abréviation «Forest Stewardship Council», qui fixe la norme pour une sylviculture durable – de manière à s'assurer que les besoins actuels soient couverts sans ôter leur base de vie aux générations suivantes.

Gremper est certifiée FSC depuis 2009 et donc autorisée à produire avec le label FSC.

NEUTRALITÉ CLIMATIQUE

La production d'imprimés génère toujours des émissions de CO₂ – qu'elles viennent du papier, de la couleur, du transport ou des prestations de l'imprimerie et de ses collaborateurs. Pour contribuer activement à la protection de l'environnement, Gremper imprime depuis des années de façon climatiquement neutre et investit dans des projets climatiques judicieux.

Le certificat d'économie de CO₂ de votre produit vous est délivré automatiquement au terme du mandat

IMPRESSION À FAIBLE TENEUR DE COV

L'abréviation COV renvoie aux « composés organiques volatils » présents dans un grand nombre de solvants, de peintures ou vernis et dotés d'un effet nocif sur l'homme et l'environnement – notamment sur la couche d'ozone. Comme toutes les imprimeries suisses, Gremper AG est régulièrement contrôlée au niveau de son traitement des COV et figure déjà depuis 1997 sur la liste des entreprises qui renforcent et promeuvent leurs efforts de façon attestable pour un moindre rejet de COV.

CONSEILS

- Les logos de FSC ou de neutralité climatique sont insérés lors de la préparation des données d'impression. Veuillez donc leur réserver une place dans votre mise en page.
- Vous pourrez trouver le projet climatique soutenu actuellement à l'adresse www.gremper.ch
- Vous pourrez utiliser le numéro de projet climatique sur l'étiquette du produit pour vous informer directement sur le projet supporté www.climatepartner.com (tapez le numéro de projet sur la page d'accueil)